

Charte Saint-Louis Réseau Sein

Les membres du réseau Saint-Louis réseau sein s'engagent à assurer une offre de soins coordonnée pour les patientes atteintes de pathologies mammaires domiciliées en majorité à Paris et dans les départements limitrophes, plus particulièrement dans le nord, nord-est de la région.

Ils s'engagent notamment à :

Adopter des protocoles communs de suivi alterné et de prise en charge.

Améliorer leurs performances dans la prise en charge du cancer du sein à toutes ses étapes : annonce rémission, éventuellement fin de vie.

Organiser une prise en charge globale de la surveillance et d'un suivi de meilleure qualité, à proximité du domicile par la mutualisation des ressources médicales et paramédicales pluridisciplinaires.

Améliorer la transmission des informations concernant la patiente.

Utiliser un dossier médical informatisé partagé.

Informer et obtenir le consentement éclairé des patientes prises en charge par le Réseau.

Respecter toutes les procédures visant à assurer la sécurité des données échangées dans le réseau.

Développer et suivre des formations dans le cadre de séminaire de formation continue et de soirées d'informations médicales et paramédicales.

Une recherche permanente de qualité par la contribution de chaque membre du réseau à l'évaluation des activités entreprises.

Ne pas utiliser sa participation directe ou indirecte au Réseau à des fins de promotion et de publicité.

Adhérer aux objectifs du Réseau

Je soussigné (e), après avoir pris connaissance de ces principes, les accepte pour moi même. Je suis averti(e) que leur non-respect est susceptible d'entraîner mon exclusion du réseau.

Fait à , le

Signature